



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION ORDINAIRE DU 21 MARS 2017

Date de la convocation : 16/03/2017

PRESENTS : CASTAGNER Jean-Claude, DUBOIS Françoise, DELMARES Sébastien, DUBOIS Emmanuel, BIROT Patrick, COLLINS Margaret, DUBOIS Eric, HERVOIR Jean, LETOURNEUR-RENEE Chantal, ROBERT NOYON Sabine, VITRAC Jean-Pierre.

PROCURATION(S): CLEUET Florent à DELMARES Sébastien

IMBEAU Patrick à CASTAGNER Jean-Claude

ABSENT(S) excusés: VADEL Cécile

Mme DUBOIS Françoise a été élu(e) secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 07/03/2017

Le Maire demande aux membres, si après lecture, ils ont des observations à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 07/03/2017. Ledit compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1- NOUVEAU REGLEMENT DU MARCHÉ- 2017/0024

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que cette délibération n'a pas lieu d'être prise en raison de l'imputation en fonctionnement de la dépense pour l'achat du composteur collectif.

VOTES : 13	Dont 2	procuration(s)
POUR : 13		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

INFORMATIONS DIVERSES

* **MARCHÉ** : Suite à l'approbation du nouveau règlement du marché, Sébastien DELMARES présente le plan de circulation pour l'accès des services de secours. Un autre plan pour indiquer les zones de parking est en cours de réalisation. Il apparaît souhaitable de vérifier que les professionnels qui possèdent des appareils électriques types rôtissoire soient équipés d'extincteurs.

Dans le règlement du marché il est stipulé que les exposants de la Place du Château peuvent être déplacés lors des animations par arrêté municipal. La Place du Foirail pourra être utilisée dans ce cadre-là.

* **DEFIBRILATEUR** : Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'un défibrillateur qui sera installé sous la Halle aux Grains. Des devis sont en cours.

* **TELEPHONIE MOBILE** : Emmanuel DUBOIS qu'il a eu connaissance de la part d'Orange qu'il y a des problèmes en ce moment suite aux tempêtes successives de février 2017.

* **ECLAIRAGE PUBLIC** : La Maire doit à nouveau contacter le SDE 24 et ENEDIS pour la réparation du réseau Rte d'Eymet.

* **PASSAGE DE LA BALEINE** : Monsieur le Maire a recontacté l'entreprise pour la réalisation des barrières en bois le long des espaces privés. En attendant, il propose d'installer des barrières communales afin d'ouvrir le passage le plus tôt possible.

Séance levée à 23h40
